



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 25 septembre 2023

LUBRIZOL – QUATRE ANS APRÈS, ENSEIGNEMENTS ET AVANCÉES

L'incendie de Lubrizol a entraîné, au plan national, comme au plan local, un retour d'expérience qui a suscité des avancées en matière de sécurité industrielle et qui continue de nourrir le travail des services de l'État. Cela concerne notamment :

L'évolution du cadre réglementaire de sécurité

Les mesures encadrant l'activité et la tenue des sites industriels ont substantiellement évolué depuis l'incendie, avec la publication de 2 décrets et 5 arrêtés ministériels du 24 septembre 2020 puis 3 arrêtés ministériels du 22 septembre 2021. Ce nouveau cadre réglementaire a profondément modifié les règles régissant ces activités (compartimentage des stocks, augmentation des moyens de lutte anti-incendie, augmentation des capacités de rétention des fluides et eaux d'extinction, communication des rapports d'assurance, tenue et consultation en temps réel des registres de produits...). Ces prescriptions, portant à la fois sur les réglementations, les procédés de fabrication et la conception même des sites, représentent un investissement estimé de 2 à 3 milliards d'euros, d'ici 2027, pour les industriels en France.

Les contrôles des sites industriels en augmentation

Ces dernières années, et notamment depuis l'incendie de Lubrizol et NL logistique, le 26 septembre 2019, la nature et le volume des contrôles des installations classées ont sensiblement évolué.

À ce titre, les agents spécialisés de la Dreal Normandie mettent en œuvre l'objectif fixé par le ministère en charge de l'Environnement visant à accentuer la présence de ses inspecteurs sur le terrain, durant la période 2018 à 2023. Alors que le nombre de contrôles réalisés en 2018 dans la région était de 970, il a atteint 1254 inspections en 2022 (dont 630 en Seine-Maritime), sur les différents sites industriels, soit une augmentation de près de 30 % durant cette période. Il s'agit d'une progression significative dans une région industrielle où ce type de procédures était déjà très développé. Un nombre similaire de contrôle de sites se confirme en 2023.

Ces inspections incluent des contrôles approfondis de sites (au moins une fois par an pour les sites Seveso seuil haut et au moins une fois tous les trois ans pour les autres sites Seveso) et des visites thématiques, c'est-à-dire ciblées sur des enjeux identifiés comme forts dans la région ou au niveau

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

1

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

national (ex : le bon fonctionnement des installations de détection incendie, d'extinction ou de rétention des eaux d'incendie...).

Parmi les inspections thématiques, les inspections dites « flash », dont les sujets sont choisis sur la base des retours d'expérience ou des éléments portés à la connaissance des inspecteurs. Ces inspections plus ciblées ne remplacent aucunement les contrôles approfondis mais s'y ajoutent.

Ces inspections thématiques (qu'elles soient « approfondies » ou « flash ») ont, ces dernières années, pris la forme de :

- 250 inspections, menées dans les 184 installations classées en Normandie, implantées à moins de 100 mètres de sites Seveso, entre 2020 et 2022, avec pour objectif de mieux traiter les risques d'effet « dominos ». Ces actions sont une suite directe du retour d'expérience de l'incendie Lubrizol.
- 160 inspections réalisées en trois ans sur le risque incendie dans les bâtiments de stockage,
- 30 inspections en 2022 afin de s'assurer du bon respect des règles de tri des différents types de déchets dans les ICPE,
- 98 inspections en 2022 pour contrôler le bon respect des valeurs limites de pollution des rejets en eau ainsi que la bonne surveillance de ces rejets sur le site.

Le suivi administratif précis opéré à la suite de ces contrôles a donné lieu en 2022 à 145 mises en demeure.

Par ailleurs, au niveau national, un bureau d'enquête accident (BEA) a été créé pour mener des enquêtes sur les accidents les plus importants afin d'en tirer des enseignements. Ce BEA a ainsi été saisi afin de mener un retour d'expérience à la suite de l'incendie du 16 janvier 2023 sur les entrepôts de Bolloré logistics à Grand-Couronne.

La poursuite du suivi sanitaire

Santé publique France a mis en place une surveillance épidémiologique visant à décrire l'état de santé de la population vivant dans la zone exposée à l'incendie. Les indicateurs des événements sanitaires suivis portent sur les pathologies respiratoires, cardiovasculaires, de santé mentale, de périnatalité et de tumeurs malignes.

Cette surveillance s'inscrit dans un dispositif global d'évaluation épidémiologique des conséquences à court, moyen et long terme sur la santé, mis en place immédiatement après l'accident en population générale et auprès des travailleurs. Ce dispositif se poursuit actuellement.

De premiers résultats de la surveillance en population ont été publiés depuis juillet 2021 et sont complétés au fil de l'eau par des nouvelles publications. Ainsi, le 12 septembre 2023 Santé publique France a publié les résultats des études de surveillance épidémiologique de la population générale portant sur la délivrance des psychotropes au sein de la population.

Toutes ces études sont, en transparence, disponibles sur le site internet de Santé publique France ainsi que sur le site de la préfecture de la Seine-Maritime.

Le renforcement de la culture du risque et de la transparence

Diverses initiatives ont été lancées afin de renforcer le partage de la culture du risque au sein de la population:

- Le plan national d'action «Tous résilients face aux risques» a été mis en place afin de sensibiliser les populations face aux catastrophes naturelles et aux accidents industriels.
 - o Ce plan prévoit notamment d'organiser, chaque 13 octobre, une journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques. À cette occasion, diverses initiatives sont prises par l'État, des collectivités, des associations, des industriels... Ont ainsi vu le jour, par exemple en 2022, les Journées des risques, organisées par la Métropole Rouen

- Normandie ou encore la réalisation d'un exercice nucléaire autour de la centrale nucléaire de production d'électricité de Paluel avec participation de la population et des écoles.
- Ce plan a également permis le développement et l'adaptation de la plateforme «Georisques» pour en faire le site internet de référence en matière de culture de la résilience.
- Un dispositif de transparence a été mis en oeuvre depuis le 1^{er} janvier 2022, avec la mise en ligne systématique des nouveaux rapports de contrôle de l'inspection des installations classées sur le site internet georisques.gouv.fr.
En matière de transparence, les industriels doivent désormais mettre à disposition des services de l'État les rapports des assureurs.
- Une réserve départementale de sécurité civile a été créée à la fin de l'année 2022. Elle fédère l'ensemble des acteurs de la sécurité civile de la Seine-Maritime : le service départemental d'incendie et de secours (SDIS76), les associations agréées de sécurité civile, les réserves communales, les anciens sapeurs-pompiers et tous les citoyens souhaitant s'investir dans une mission de protection civile. Cette réserve a pour objectif d'améliorer la préparation de tous les habitants de la Seine-Maritime à la prise en compte des risques et des catastrophes.
- L'État, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS76), l'Éducation nationale et l'enseignement privé ont signé en mai 2023 la convention cadre de l'information préventive aux comportements qui sauvent (IPCS). Cette convention vise à assurer, dans les collèges publics et privés (sous contrat), une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services d'incendie et de secours.
- Chaque année, 4 à 5 exercices d'ampleur sont réalisés par la préfecture de la Seine-Maritime sur différentes thématiques de risques afin d'entraîner les différents acteurs mais aussi de sensibiliser les populations à l'existence de ces risques et rappeler les consignes à adopter en cas de survenance. Le 13 octobre prochain, un exercice de sécurité civile permettant de tester le nouveau plan particulier d'intervention (PPI) de la zone industrialo-portuaire du Havre sera mis en oeuvre.

FR-alert: un outil puissant d'alerte de la population

FR-Alert est un outil d'alerte combinant alerte sonore, visuelle et message et permettant de délivrer des consignes claires sur la conduite à tenir, lors de sinistres, intervenant de jour comme de nuit. Ce dispositif innovant modernise substantiellement les modes d'alerte et d'information à la population. Il permet d'informer en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger et des comportements précis à adopter et des consignes de sécurité à suivre pour se protéger. Déployé depuis juin 2022, l'outil FR-Alert a déjà été testés deux fois dans le département le 28 juin 2022 dans le cadre d'un exercice attentat autour du zénith de Rouen et le 13 octobre 2022 dans le cadre d'un exercice nucléaire au CNPE de Paluel. De nouveaux tests sont programmés en 2023.

Pour aller plus loin

Dossier Lubrizol sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime:

<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-Defense/Securite-civile/Risques-naturels-et-technologiques/Risque-industriel/Incendie-Lubrizol-et-NL-Logistique-du-26-septembre-2019/Incendie-Lubrizol-et-NL-Logistique-du-26-septembre-2019>

Site internet de Santé publique France:

<https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2023/incendie-des-entrepots-de-lubrizol-et-nl-logistique-aucune-evolution-defavorable-de-la-delivrance-de-psychotropes>